

Information du Conseil Municipal - Honorariat conféré à Marguerite VIEILLE-MARCHISET, Maire-Adjointe lors de précédents mandats

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par arrêté du 22 juin 2006, M. le Préfet de Région, Préfet du Doubs, a conféré à notre ancienne collègue Marguerite VIEILLE-MARCHISET l'Honorariat pour ses fonctions de Maire-Adjointe de la Ville de Besançon.

Au cours des trois premiers mandats de Robert SCHWINT, soit de mars 1977 à juin 1995, durant plus de dix-huit années consécutives, Marguerite VIEILLE-MARCHISET a exercé à Besançon des fonctions de Maire-adjointe.

D'abord de mars 1977 à mars 1989, elle oeuvra en qualité de Maire-adjointe déléguée aux affaires sociales.

Puis de mars 1989 à août 1992, elle fut Maire-adjointe à la coordination-personnel communal-sapeurs-pompiers et contrôle financier.

Enfin, d'août 1992 à juin 1995, elle fut première adjointe au Maire en charge de la coordination des actions communes à plusieurs délégations, des finances, du budget, du contrôle financier et de la gestion du patrimoine.

Cette distinction est la première conférée à un membre féminin du Conseil Municipal de cette ville. Rappelons qu'en mars 1977, il n'y avait que huit femmes au sein de l'assemblée communale.

«M. LE MAIRE : Je commence, avec beaucoup de plaisir, par l'information du Conseil Municipal concernant l'honorariat conféré à notre amie Marguerite VIEILLE-MARCHISET qui a été, vous le savez, Maire-Adjointe à Besançon pendant 18 ans. C'est M. le Préfet de Région qui a proposé que le Conseil Municipal confère l'honorariat à Marguerite VIEILLE-MARCHISET. Vous connaissez tous Marguerite VIEILLE-MARCHISET, beaucoup d'entre nous ici l'ont côtoyée. On connaît ses qualités de disponibilité, de fidélité, son tact aussi pour régler les problèmes délicats. En plus de son efficacité dans sa délégation d'Adjointe, c'est une femme d'une intelligence remarquable, très fine, qui a réalisé un immense travail, entre autres d'ailleurs au Centre Communal d'Action Sociale et ensuite comme Première Adjointe pendant trois années. C'est le premier motif de satisfaction, le deuxième motif étant que c'est la première fois qu'une distinction est conférée ici, au Conseil Municipal de Besançon, à une femme. J'y vois là le signe d'une évolution des mentalités. C'est un bon début et je crois surtout que ça montre aussi une modification des mentalités et des comportements. C'est vrai aussi que Marguerite VIEILLE-MARCHISET a été une pionnière en ce qui concerne la place des femmes dans la vie politique. Il y avait bien déjà des femmes en politique dès après guerre en tout cas, mais effectivement Marguerite a vraiment marqué sa place. C'est aussi l'occasion ce soir de saluer la parité. Avec le recul, on se rend compte que la démocratie y a beaucoup gagné même si cela ne s'est pas fait forcément sans quelques difficultés mais je crois que c'est bien et c'est donc une reconnaissance pour tout cela. Je vous demande de prendre acte de cette décision. Marguerite VIEILLE-MARCHISET est donc désormais Maire-Adjoint honoraire de Besançon, tout comme Robert SCHWINT qui est, lui, Maire honoraire de Besançon. Je pense qu'il n'y a pas de remarques sur ce rapport et que nous sommes tous satisfaits».

A l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Récépissé préfectoral du 21 septembre 2006.